

Aurillac → Arrondissement

VIC-SUR-CÈRE ■ Pour mieux accueillir les premiers touristes de la saison

L'office de tourisme est ouvert

Toujours en respectant les règles sanitaires, l'office de tourisme du Carladès ouvre grand ses portes pour mieux accueillir les premiers touristes de la saison.

Même si l'office de tourisme du Carladès n'avait pas vraiment fermé au public (mise en place d'une sonnette à l'entrée pour un accueil individuel), l'équipe est ravie d'ouvrir toutes grandes les portes à nouveau. Bien entendu, gestes barrières et distanciation sont de rigueur dans le bâtiment, mais déjà les conseillères en séjour sont heureuses de retrouver sous les masques les sourires des clients, des habitants, et des professionnels du tourisme qui préparent la saison.

Par solidarité avec les commerçants, les rayons



DÉCONFINEMENT. L'office de tourisme intercommunal retrouve des horaires d'ouverture plus adaptés.

non essentiels de la boutique restent fermés jusqu'au 19 mai. Les premiers clients recherchent des balades à faire, et le conseil est indispensable au vu des dégâts sur les sentiers de randonnée. Par exemple, celui des gorges du Pas de Cère est en travaux et ne sera rouvert qu'à partir du 3 juin.

L'office de tourisme du Carladès sera ouvert tous les jours y compris dimanches et fériés jusqu'à fin août. En mai et juin : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures ; dimanche et férié de 9 h 30 à 13 h 30 (sauf 24 mai). En cœur d'été, les horaires sont élargis et les dimanches et fériés après-midi sont ouverts. Détails sur www.carlades.fr ou au 04.71.47.50.68. ■

■ VIC-SUR-CÈRE

L'office de tourisme du Carladès a rouvert ses portes

Même si l'Office de Tourisme du Carladès à Vic-sur-Cère n'avait pas vraiment fermé son accueil au public (mise en place d'une sonnette à l'entrée pour un accueil individuel des habitants), toute l'équipe est ravie d'ouvrir toutes grandes les portes à nouveau en ce début de mois de mai !

Bien entendu, gestes barrières et distanciation sont de rigueur dans le bâtiment, mais déjà les conseillères en séjour sont heureuses de retrouver sous les masques les sourires des clients, des habitants, et des professionnels du tourisme qui préparent la saison printemps/été. Par solidarité avec les commerçants, les rayons non essentiels de la boutique restent fermés jusqu'au 19 mai.

Les premiers clients recherchent des balades à faire, et le conseil est indispensable au vu des dégâts sur les sentiers de randonnée. Par exemple, le fameux sentier des Gorges du Pas de Cère est en travaux et ne sera rouvert qu'à partir du 3 juin. Heureusement avec l'arri-



L'Office de Tourisme ne manque pas d'idées pour vous proposer des balades.

vée de belles journées, l'Office de Tourisme ne manque pas d'idées pour proposer des balades sur-mesure à ses visiteurs qui ne manqueront pas d'être nombreux dès le week-end de l'ascension !

Les horaires d'ouverture :

Dorénavant, l'Office de Tourisme du Carladès est ouvert tous les jours y compris les dimanches et jours fériés jusqu'à fin août (sauf le 24 mai)

- Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à

18 h – Dimanches et jours fériés de 9 h 30 à 13 h 30.

En cœur d'été, les horaires seront élargis et les dimanches et fériés après-midi ouverts.

■ Plus de détails sur www.carlades.fr ou au 04 71 47 50 68.

■ CARLADÈS

Sorties, balades, découverte des produits locaux : le programme de l'été en Carladès

L'Office de Tourisme du Carladès a élaboré pour vous un programme d'activités riche et varié pour profiter de l'été.

Un programme qui vous promet de belles rencontres et des expériences inédites auprès d'experts locaux, ambassadeurs du Carladès et fiers de l'être !

une visite commentée du village durant laquelle histoires et coutumes locales se mêlent et vous font vivre un moment hors du temps. Activité gratuite. Renseignement – Point Information Tourisme : 04 71 49 59 36.

servation à l'Office de Tourisme : 04 71 47 50 68.

Les nouveautés 2021

Qui n'a jamais rêvé d'être un magicien à Vic-sur-Cère. LUNDIS et JEUDIS matins de l'été + vendredi 9 juillet : 2 ateliers 10 h-11 h ou 11 h-12 h. Du jeudi 8 juillet au jeudi 26 août à la grange culturelle – ZA de Comblat/Vic-sur-Cère. L'illusionniste Kamyléon vous embarque dans un univers magique pour des ateliers d'apprentissage de tours de magie avec des objets du quotidien. Tarif : enfant à partir de 7 ans, 10 € tarif unique. Renseignements et réservations : 04 71 47 50 68.

Visite du moulin de Niervèze à Thiézac

Jusqu'au 26 août 2021, tous les jeudis de 14 h à 18 h. Gratuit. En compagnie d'Yves, venez découvrir ce charmant moulin, exceptionnellement remis en fonctionnement pour la visite ! Une occasion unique de renouer avec les traditions d'autrefois dans un cadre enchanteur.

Visite Notre Dame de Consolation à Thiézac

Du 13 juillet au 22 août 2021, tous les mardis, vendredis et dimanches de 14 h 30 à 18 h. Visite commentée de l'oratoire de montagne du XVIe siècle, dédié à notre Dame de Consolation. Explication des peintures de la voûte, figures et emblèmes religieux. Visite de l'église de Thiézac tous les lundis à 18 h sur la même période. Activité gratuite.

Balade historique de Vic-sur-Cère

Du 14 juillet au 25 août 2021, tous les mercredis à 10 h et toute l'année sur réservation pour les groupes à partir de 8 personnes. Venez découvrir cet ancien bailliage, enclave monégasque au XVIIe siècle, devenu au XIXe siècle ville d'eau incontournable en Auvergne. La visite vous conduira jusqu'à la Maison des Eaux Minérales. Tarifs : 6 €, gratuit moins de 15 ans. Toute l'année sur réservation pour les groupes, (10 pers, 4 €/pers). Ré-

Des spectacles de magie pour toute la famille

Tous les lundis soir du 5 juillet au 26 août 2021 (20 h 30 à 22 h 30), dans les lieux suivants : 12/07, esplanade du château de Pesteils, 19/07, Raulhac, 26/07, Badailhac, 02/08, Pailherols, 09/08, petit théâtre des granges – Vic-sur-Cère, 16/08, Thiézac, 23/08, Polminhac.

En véritable Show Man, Lord MARTIN vous propose un spectacle décalé, mystérieux, surprenant, extravagant, des rires aux éclats toutes les 30 secondes, une nouvelle manière d'aborder la magie. Tarifs : 8 €/adulte – 5 €/enfant (de 2 à 14 ans). Renseignements et réservations : 04 71 47 50 68.

Au bord de l'eau

Balades contées dans les gorges du Pas de Cère à Vic-sur-Cère. Les mercredis 4 et 11 août 2021 de 19 h 45 à 22 h avec Séverine Sarrias. La conteuse pro-



Un été qui s'annonce animé dans le Carladès. (© Office de tourisme du Carladès)

pose des récits en relation avec l'eau, la terre, le feu et le ciel. Tarifs : 10 €/adulte – 6 €/enfant – 29 €/famille. Renseignements et réservations : 04 71 47 50 68.

Sorties géologiques à Thiézac

Les mardis 27 juillet et 10 août 2021, de 14 h à 17 h. Découvrez la cascade de Faillitoux lors d'une balade familiale Frédéric Lecuyer, géologue/volcanologue, qui vous livrera tous les secrets de ces spectaculaires prisms volcaniques qui forment ce site naturel incontournable du Carladès. Des ciné-conférences sur les Volcans d'Auvergne seront diffusées à Vic-sur-Cère en soirées à ces 2 dates. Tarifs : adulte/16 €, en-

fant/8 € (5/16 ans), gratuit moins de 5 ans, 38 € (2 adultes/2 enfants). Renseignements et réservations : 04 71 47 50 68.

Ode à l'occitan

- Visite de la ferme de la Molède à Thiézac. Mercredi 21 juillet 2021 de 17 h à 23 h, la visite d'une ferme d'élevage et de fabrication de fromage de brebis, un repas traditionnel, une soirée-concert avec le Quartet du Papet : voilà le programme de cette soirée à la ferme de la Molède. Tarifs : 25 €/adulte – 16 € enfant (repas + concert).

- Balade contée et en musique à Vic. Mercredi 18 août à 17 h 2021 (rendez-vous au Parc de la Source – pas de réservation au préalable). À travers le

temps : anecdotes, chants et musiques pour voyager entre période médiévale et belle époque. Tarifs : 8 €/adulte – 5 €/enfant – 20 €/famille

- Balade chantée « Ma montanha encantada », Ode aux buronniers. Mercredi 25 août 2021 à partir de 18 h 45. Sur le chemin de « Ma Montagne » à Palherols. Avec Arnaud Cance, chanteur professionnel, partez sur le chemin des montagnes, celui-là même emprunté, des siècles durant, par les montagnards, ces hommes qui s'occupaient des troupeaux en estive, de mai à octobre. Tarifs : 10 €/adulte – 6 €/enfant – 29 €/famille – Repas : 15 €/pers.

NG

Les ambassadeurs du Carladès

Grâce aux ambassadeurs et aux partenaires de l'office de tourisme du Carladès, le programme des animations et des activités sera très diversifié cet été.

L'office du tourisme a fait le pari de miser sur une nouveauté autour « d'un été magique en Carladès » avec un spectacle itinérant tous les lundis soir de l'été et des ateliers pour les enfants tous les lundis et jeudis matins. Découverte insolite du

Pas de Cère en nocturne avec une conteuse le 4 et le 11 août.

Autre nouveauté : pour passer un « Activ'été en Carladès », l'office de tourisme a négocié des tarifs réduits sous forme de groupement de commande avec les hébergeurs qui offrent des places à leurs clients pour : la visite du château de Pesteils, la visite de la ville de Vic sur Cère, la piscine, le téléphérique du Lioran ou encore les spectacles de magie



GR Philippe MOURGUES Président (à gauche), Magali CHRISTOPHE Directrice, François COURBEBASSE vice-président (à droite). Quelques ambassadeurs du tourisme (de gauche à droite) : Jean-Paul (Pailherols), Yves (Niervèze), Alain et Roger (pêche aux écrevisses), Mireille (l'Iraliot), Josette (Rallye des clochers), Elisa (petite cité de caractère de Raulhac), Agnès (chapelle de Thiézac), Patrick (randonnée), Philippe (poterie du Pas de Cère). Des prestataires d'activités organisées ou sur réservation par l'office de tourisme : Bernard (Carladès Abans), Jean-Louis et Lionel (magiciens), Yves (accompagnateur en montagne).

Aurillac → Arrondissement

VIC-SUR-CÈRE ■ L'Office de tourisme intercommunal a présenté le programme des animations en juillet et août

Difficile de s'ennuyer cet été en Carladès

L'Office de tourisme intercommunal, a présenté les animations prévues dans le Carladès. Les ambassadeurs bénévoles prennent grandement leur part au programme.

La pêche aux écrevisses » du 20 juillet au 24 août, tous les mardis de 14 heures à 17 h 30. Visites guidées gratuites : Pailherols jusqu'au 17 août tous les mardis de 10 heures à 12 h 30. Raulhac jusqu'au 20 août tous les mardis à 15 heures. Les départs se font au point info tourisme des villages. La visite du moulin (en fonctionnement) de Nierève, les jeudis de 14 heures à 18 heures. La visite de la chapelle Notre-Dame-de-Consolation, sur les hauteurs de Thiézac les mardis, vendredis et dimanches de 14 h 30 à 18 heures. Visite de la po-



ANIMATEURS. De nombreux bénévoles organisent l'accueil et l'animation avec des professionnels.

terie du Pas-de-Cère, jusqu'au 30 août, les jeudis à 10 heures et 11 heures. Découverte de la fabrication du fromage jusqu'au 26 août, les jeudis à 15 h 30.

De la magie et des pièges à loups...

Découverte de l'apiculture, aujourd'hui et lundi

2 août. L'office met aussi à disposition des applications CIRKWI, à télécharger de chez soi ou de l'office, sur Play store et App store, comprenant toutes les randonnées pédestres, VTT, trails, des circuits voitures ou des jeux et des énigmes, des visites commentées. Le GPS du smartphone, faisant ensui-

te office de guide. De nombreuses activités payantes sont aussi au programme. La visite historique au cœur de Vic (6 € adulte ; moins de 15 ans, gratuit), les mercredis à 10 heures du 14 au 25 août et toute l'année pour les groupes, sur réservation. Des cours de

magie (pour adultes et enfants) lundi et jeudi matin de 10 heures à 11 heures et de 11 heures à midi, à la grange culturelle ZA de Comblat, tarif unique 7 €. Des spectacles de magie (itinérants sur le Carladès), tous les lundis soirs, de 20 h 30 à 22 h 30 entrée 8 € adulte et 5 € enfants de 2 à 14 ans. Deux sorties géologiques « les dessous de la cascade de Faillitoux » les mardis 27 juillet et 10 août (16 € adulte, 8 € enfant 38 € famille 2+2). Randos découvertes « Les marmottes aux sources de la Jordanne » les mardis, jusqu'au 31 août (25 € par personne télésiège inclus), « La flore et le volcanisme » les jeudis jusqu'au 26 août (30 € par personne téléphérique inclus). Randos aquatiques les mardis du 20 juillet au 24 août de 14 heures à 17 heures

(36 € par personne). Initiation escalade au rocher de Carlats (35 € à partir de 7 ans).

Mercredi 21 juillet, visite de la ferme de la Molède à 17 heures, repas (15 € adulte, 10 € enfant), plus concert par Guillaume Lopez et le Quartet du Papet (10 € adulte, 6 € enfant). Des balades contées dans les gorges du Pas-de-Cère les mercredis 4 et 11 août à 19 h 45, avec Séverine Sarrias (10 € adulte 6 € enfant famille 2+2 29 €). Mercredi 18 août à 19 h 45 balade concert autour de Vic (8 € adulte 5 € enfant 20 € famille 2+2). Ode aux buronniers à Pailherols, ballade chantée avec Arnaud Cance mercredi 25 août à 19 h 30 (10 € adulte, 6 € enfant, 29 € famille 2+2, repas possible sur réservation 15 €).

Contact : 04.71.47.50.68, ou www.carlades.fr ■

RANDONNÉE. France 3 pose ses caméras à Thiézac

Les équipes de France 3 étaient à Thiézac, ce lundi 19 juillet. La chaîne régionale a en effet décidé de consacrer un documentaire sur la marche dans le Cantal.

Certaines personnes pratiquent la randonnée pour le plaisir, sur leur temps libre. Mais d'autres doivent marcher dans le cadre de leur activité professionnelle. Un angle retenu par France 3, qui a choisi de consacrer un documentaire à l'éloge de la marche dans le Cantal à travers des métiers.

Frédéric Lécuyer est géologue spécialisé en volcanologie et docteur en sciences de la Terre. Cet été, il proposera des sorties - avec l'office de tourisme de Vic-sur-Cère - à la cascade de Faillitoux. « Je vais présenter cette cascade, la géologie, etc. Je veux apprendre aux gens à regarder et pas seulement voir. » La cascade de Faillitoux, située sur le territoire de Thiézac, c'est une vieille dame de 9,5 millions d'années. Et qui a de nombreuses choses à raconter. « C'est l'une des plus anciennes coulées de basalte du Cantal. » Des explications filmées par les équipes de France 3 ce lundi 19 juillet.

Un vrai coup de projecteur

Ce clin d'œil télévisuel est un véritable coup de pouce pour la promotion du territoire. Ce que ne manque pas de rappeler Philippe Mourgues, le maire de la commune de Thiézac. « C'est

un coup de projecteur mérité pour ce lieu emblématique du Carladès et du Cantal, qui se situe aussi sur le Grand site du Puy Mary. La cascade de Faillitoux est devenue l'une des balades préférées des habitants du bassin aurillacois y venir l'été afin de prendre un moment de fraîcheur. »

À vrai dire, ce qui fait aussi le succès de cette promenade, c'est le temps de parcours. Les randonneurs accèdent en effet à la cascade en à peine un quart d'heure. Et ce, sans réelle difficulté. Difficile également de ne pas apprécier les paysages traversés. (1)

Thiézac n'était pas la première étape des équipes de France 3. Ces derniers jours, elles ont également rencontré - dans d'autres contrées cantaliennes - un berger, un professeur de musique ou encore un photographe. Le documentaire doit être diffusé d'ici la fin de l'année.

AT

(1) Un sentier thématique, élaboré avec les habitants et en partenariat avec le parc naturel régional des volcans d'Auvergne, doit d'ailleurs prochainement voir le jour. Il évoquera l'activité agricole d'hier et d'aujourd'hui, la faune et la flore.



Pendant près de trois heures, le groupe a évolué sur le sentier menant à la cascade de Faillitoux. Certes, la balade ne dure d'ordinaire pas aussi longtemps. Mais participer à la réalisation d'un documentaire prend clairement plus de temps.

Le tourisme est connecté dans le Cantal

Virtuel

Au sommet du rocher de Carlat, la forteresse détruite en 1603 par Henri IV fascine les touristes. Au cœur de ces vestiges invisibles, les visiteurs sont transportés au XV^e siècle, à l'apogée de la citadelle. Écrans et casques de réalité augmentée permettent de découvrir, tout au long de la visite, ce morceau d'histoire reconstituée en 3D.

Bastien Chaize

bastien.chaize@centrefrance.com

Au sommet du rocher de Carlat se dressait jadis une immense forteresse réputée pour être la plus formidable citadelle de tout le midi de la France. Problème, elle a été entièrement détruite en 1603 sur ordre de Henri IV. Quatre siècles plus tard, avec l'accord du propriétaire du rocher de Carlat, le Prince Albert II de Monaco, la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba) propose des visites virtuelles avec des casques de réalité augmentée et l'application « Rocher de Carlat », disponible sur smartphone.

« Faire revivre ce patrimoine oublié »

« Il y avait cette volonté commune de faire revivre ce patrimoine oublié et comme il ne restait que d'infimes vestiges de la forteresse, la technologie était la solution la plus efficace », explique Pascal Stawicki, le directeur de l'office de tourisme du Pays d'Aurillac.

L'histoire commence en 2016 lorsque la Caba initie ce projet de visites virtuelles. Un groupe de travail a été formé avec des

représentants de l'Agglo, de la commune de Carlat, de l'office de tourisme du Pays d'Aurillac, des Archives départementales et monégasques, et des historiens locaux pour développer ce projet. « La reconstitution de la forteresse en 3D et le développement de l'application ont été confiés à Reoviz et Vox Historiae, deux cabinets spécialisés en réalité augmentée et en histoire. On voulait être le plus proche possible de la réalité », détaille Pascal Stawicki.

« Panorama magnifique »

Pour reconstituer virtuellement la forteresse, le groupe de travail a utilisé « des technologies innovantes comme le géoradar qui scanne le sol jusqu'à trois mètres de profondeur ». En juillet 2017, après dix-huit mois de travail, le site ouvre ses portes au public. Le succès s'est très vite fait ressentir. « En 2020, on a recensé plus de 1.700 visiteurs », évoque Pascal Stawicki.

La visite virtuelle de la forteresse démarre au pied du rocher de Carlat. Munis d'un casque de réalité virtuelle et/ou de l'application « Rocher de Carlat », les visiteurs pénètrent par la fausse porte avant d'arriver au sommet du rocher. « Le panorama est magnifique. On a une vue à 360 degrés des monts du Cantal jusqu'à l'Aveyron », raconte Pascal Stawicki. Tout au long de la visite, des écrans de réalité aug-

mentée permettent de découvrir la forteresse reconstituée en 3D, « telle qu'elle était à son apogée, lorsque le vicomte Jacques d'Armagnac et la reine Margot y habitaient ». Avec le casque de réalité virtuelle ou le smartphone, « on peut scanner les QR code disposés sur le parcours. Et là, on est téléporté dans la forteresse », précise Pascal Stawicki.

Au cours de cette visite, les visiteurs voyagent à travers l'histoire. Totalement immergés dans cette citadelle du XV^e siècle, ils peuvent pénétrer dans l'église Saint-Avit ou même se poster sur un corps de garde virtuel. Sensations garanties. ■

À SAVOIR

Boutique. Au pied du rocher de Carlat, l'association Carlat Vision gère une boutique de souvenirs un peu particulière. Au sous-sol, des vestiges archéologiques sont exposés avec une immense maquette de la forteresse de Carlat, construite par des habitants passionnés.

Pratique. Le rocher de Carlat est ouvert au public jusqu'au 29 août, de 14 heures à 19 heures. Il y a deux visites guidées chaque jour, à 15 heures et à 14 heures. Le port du masque est obligatoire. Tél. 04.71.43.65.08.



L'application « Rando autour d'Aurillac » remplace le topoguide

Avec un riche catalogue de balades et de circuits de VTT, l'application « Rando autour d'Aurillac » est très prisée des randonneurs.

« En 2018, lorsque l'Agglo d'Aurillac a arrêté de publier des topoguides, l'application Rando autour d'Aurillac a été lancée », explique Muriel Combret, chargée de projets e-tourisme à l'office de tourisme du Pays d'Aurillac.

Elle regroupe vingt et un circuits de randonnée pédestre et seize à VTT. « Cela nous permet d'être aussi beaucoup plus réactifs. On peut mettre les chemins à jour en cas de problème. » Dans le Cantal, la randonnée est



UTILISATION. Pas besoin d'Internet, l'application fonctionne avec la géolocalisation. PHOTO LE CAILLOU AUX HIBOUX

l'une des activités les plus prisées par les touristes. L'application « Rando autour d'Aurillac » est aussi un moyen de rendre cette pratique ludique. « Tout au long des différents circuits, il y a des points d'observations et d'informations (POI) ».

Très facile d'utilisation, l'application de l'office de tourisme du Pays d'Aurillac ne nécessite pas d'Internet, si les randonneurs ont téléchargé les circuits avant d'enfiler les chaussures. « L'application fonctionne avec la géolocalisation. Il faut donc avoir un téléphone chargé avant de partir en balade », prévient Muriel Combret. Tout au long de leur progression sur le circuit

choisi, les utilisateurs de l'application sont alertés par un signal sonore dès qu'ils arrivent au niveau d'un POI.

Depuis le début de l'année, l'office de tourisme du Pays d'Aurillac a enregistré 4.092 téléchargements. « Pour que l'application puisse survivre, il faut que l'on apporte des nouveautés, reconnaît Muriel Combret. En 2020, on a ajouté les circuits de VTT. À l'avenir, on pourrait développer des activités gaming autour des circuits de randonnée. » ■

Pratique. L'application « Rando autour d'Aurillac » est disponible sur l'Apple Store et Google Play. Plus d'informations sur le site www.laurillac.com. Tél. 04.71.48.46.58.

déployés dans ce secteur d'activité

LE FAIT DU JOUR



VISION. Tout au long du parcours, au sommet du rocher de Carlat, les visiteurs sont téléportés au XV^e siècle, au cœur de la forteresse détruite par Henri IV en 1603. PHOTOS JÉRÉMIE FULLERINGER

A la découverte des trésors du pas de Cère

EN FAMILLE. En 2019, l'office de tourisme du Carladès a lancé l'application « Les trésors du volcan cantalien » pour faire découvrir aux touristes le pas de Cère de manière ludique. « L'application est très originale parce qu'elle est deux en un », explique Magali Christophe, directrice de cet office. Pour les touristes nombreux à se presser sur le sentier des gorges de la Cère pendant l'été, « on propose une aventure inédite et ludique, menée par la loutre Lilou, notre mascotte. » Entre les ombrelles et le belvédère, six jeux viennent rythmer le chemin des gorges. « Les enfants sont ravis. À chaque victoire, Lilou leur donne un fragment de médaille et à la fin de l'aventure, ils débloquent un petit carnet naturaliste virtuel. » Cette application permet de profiter de tables d'orientation virtuelles sur les sommets du massif cantalien. « On a installé des QR codes dans une dizaine de points d'observation. Il faut juste les scanner et les noms de chaque massif apparaissent sur le smartphone. » Photo Thierry Marsilhac



Aurillac → Arrondissement

■ VIC-SUR-CÈRE

L'ENS du Pas-de-Cère et son patrimoine

Pour les Journées européennes du patrimoine, c'est l'Espace naturel sensible (ENS) du Pas-de-Cère, qu'avait choisi de mettre en valeur le département, sur les communes de Vic et de Thiézac. Plusieurs animations autour des micro-organismes peuplant la rivière, de la loutre et de l'histoire

des eaux ont ponctué la journée, couronnées en soirée par un concert in situ, mêlant les patrimoines matériels de l'ENS et immatériels des chansons traditionnelles, par le talent du groupe tRaucaterme. Toutes les animations ont affiché complet et la pluie, généreuse, a attendu la fin des manifestations pour s'inviter. ■



PARTICIPATION. Une partie du public est venue protéger les instruments de musique dès les premières gouttes.

■ MONTSALVY

Quatre tableaux historiques sur la liberté

Tout le mois de septembre, les professeurs en enseignement musical des collèges et lycées cantaliens feront remonter vers l'Inspection académique les manifestations illustrant « la rentrée en musique » préconisée par le ministère de l'Éducation nationale. Au collège Marcellin-Boule, Olivier Segons, professeur d'éducation musicale et animateur de l'atelier chorale, a initié un projet original.

Un projet inédit

« Suite à la situation sanitaire, j'ai dû m'adapter. Les spectacles montés lors des fêtes des écoles n'ont pu être donnés. Avec le concours d'un ancien élève, le photographe Dorian Loubière, nous avons préparé une exposition photos-audio sur le thème



INITIATIVE. Olivier Segons (debout à gauche) a commenté les tableaux retenus pour l'exposition.

« On a volé la liberté ». À présent, nous présentons à chaque classe quatre tableaux historiques : 1789, 1830, 1944 et l'époque actuelle. Chaque tableau a été réalisé dans un lieu

chargé d'histoire comme le château ou le réfectoire des moines. À chacun correspond un chant *Les amants de la Bastille*, *La chanson de Gavroche*, *Le chant des partisans* et *Diego*. Cette présentation en

images et en musique permis à Olivier Segons de délivrer un message toujours d'actualité : « La liberté est un bien précieux. L'histoire actuelle nous montre qu'elle doit tous les jours être défendue ». ■

Aurillac → Arrondissement

THIÉZAC

Recherches sur l'attractivité du Carladès

Une trentaine de personnes, élus, citoyens, ambassadeurs bénévoles, agents de la communauté de communes et de l'office de tourisme se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour envisager de donner une identité propre à des sentiers de randonnées, qui seraient sélectionnés pour offrir une « vitrine » de la randonnée dans le Carladès.

Un sentier est d'ores et déjà fonctionnel « Ma montanha » à Pailherols, où les locaux ont mis en place une balade à la rencontre de l'œuvre hommage aux buronniers, de l'artiste Camille Henrot, *Les claires*.

Réflexions en cours

À Las Molinerie, une boucle conduisant à la cascade de Faillitoux est en cours de réalisation. L'aménagement d'un écoulement d'eau qui em-



PARTICIPATION. La première réunion a permis aux bénévoles de lancer plusieurs idées.

bourbe le chemin rural ainsi que l'installation de bornes, matérialisant sept arrêts, par une, deux, trois et jusqu'à sept orgues balsatiques sont confiés à une entreprise locale. À chaque étape, un panneau informatif est posé.

Certains soulèvent des questions dans l'assistance, quant à l'historique censé y être divulgué. La com'com installera égale-

ment plusieurs chicanes de passage pour ne pas déranger les animaux en pâture.

Après ces débuts, imprévus par les organisateurs et qui ne modifieront en rien le chantier en cours, l'heure vient aux échanges d'idées, sous la houlette de Bernard Giacomo, mandaté par l'office de tourisme intercommunal

et son président, Philippe Mourgues, pour inventer de nouveaux itinéraires phares sur la communauté de communes. Les paroles circulent de tables en tables, et les copies sont ramassées par le mandataire. La synthèse de ces premières réflexions, devrait être communiquée aux assistants et d'autres réunions publiques seront organisées. ■

POLMINHAC

Récolte d'osier pour L'école buissonnière

Après demande acceptée par la communauté de communes Cère et Goul en Carladès, les membres de l'association L'école buissonnière, ont investi les rives de La Villière, près des Granges.

Après les travaux de la zone artisanale, des saules ont profité sur le ruisseau, donnant l'osier, but de la visite des vanniers amateurs. La saison est propice. La sève redescendue, les tiges vont se conserver, le pied trempé dans un bac rempli d'eau.

La nature reprend ses droits

« La vannerie est traditionnellement une activité



SAULES. Les brins cueillis se conserveront tout l'hiver, à l'ombre et les pieds dans l'eau.

de fin d'automne et d'hiver. Même si rien n'interdit de tresser en toutes

saisons différentes plantes, l'osier se récolte plutôt maintenant », précise la

trésorière de l'association. Un autre membre montre un aspect différent de la cueillette.

« La Villière est un ruisseau discret, venant du Coyan, affluent de la Cère au niveau de Comblat-le-Château. Lors du chantier d'aménagement de la ZA, des travaux y ont été menés suite aux études envisageant l'hypothèse d'une crue centennale, ou d'un accident routier sur la RN 122 entraînant des écoulements polluants. Le lit et l'écoulement de La Villière ont été revus. En voyant cet osier, je me dis que la nature y semble reprendre ses droits. » ■

VIC-SUR-CÈRE

Un nouveau Plan de prévention des risques mis en place

Un nouveau Plan de prévention des risques (PPR), va être mis en place par les services de l'État, pour remplacer l'ancien, qui ne tenait compte que de l'aléa éboulement rocheux.

Ce nouveau PPR devra prendre en compte l'aléa inondation de la Cère et de ses affluents, la révision du PPR éboulements rocheux et l'aléa mouvements de terrain sur toute la commune. Un calen-

drier a été fixé lors d'une première réunion avec les services de l'État, la communauté de communes et la commune.

En 2022, sera mené un travail sur les aléas et les enjeux. En 2023, construction d'un projet de plan avant les consultations formelles, réunions et enquêtes publiques. Le printemps 2024 devrait voir l'aboutissement de ce nouveau PPR, puis sa mise en application. ■



EN JANVIER. La chute d'un bloc de soixante tonnes et la coulée de boue, avaient entraîné l'évacuation de neuf habitants.

À NOTER

THIÉZAC. Conseil municipal. Les élus se réuniront mardi 30 novembre, à 20 h 30, en mairie. À l'ordre du jour : plan de prévention des risques, souscription des emprunts ; ONF, martelage des coupes, état d'assiette 2022 ; convention pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la création d'un réseau de chaleur communal avec une chaufferie bois-énergie ; échange de terrain avec l'indivision Cammas, oubli d'une parcelle dans une délibération de 2019 ; tarifs communaux ; demande reçue pour acquisition d'une parcelle à Niervèze ; création d'un poste d'agent contractuel pour 6 mois en l'absence de recrutement d'un fonctionnaire ; convention de mise à disposition à titre gratuit du Système d'information géographique Atlas Cantal ; règlement intérieur des cimetières. ■

Téléthon. Cette année, le Centre culturel et social du Carladès (CCSC) s'associe aux bénévoles de Thiézac et Saint-Jacques-des-Blats, pour participer au Téléthon. Le fil rouge qui guidera la manifestation portera le thème de la lumière. À la salle des fêtes de Thiézac, vendredi 3 décembre à 19 h 30, km solidaire ; à 20 h 30, concours de belote. Samedi 4, à 14 heures, km solidaire. Participation du CCSC qui proposera des bougies à la vente ; à 18 heures, sketches *Les brèves de l'Ehpad* par Les Tréteaux de Thiézac ; à 19 heures, repas. Dimanche 5, randonnée d'environ 3 heures. Départ de la salle des fêtes à 9 heures. ■

VIC-SUR-CÈRE. Assemblée générale de la pêche. Les pêcheurs Cère et Goul, les membres actifs de l'AAPPMA sont invités à participer à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 5 décembre, à 9 heures, salle des votes de la mairie. ■